

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Office fédéral de la statistique, bâtiment CFF, bâtiment PTT, Neuchâtel

La Confédération suisse, par l'intermédiaire de l'Office des constructions fédérales, a ouvert un concours de projets pour le bâtiment administratif de l'Office fédéral de la statistique, ainsi que pour le bâtiment de service des CFF et un concours d'idées pour le bâtiment postal d'exploitation. Ce concours a été ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'aux architectes originaires du canton. Par ailleurs, treize bureaux d'architectes ont été invités à participer au concours: AAF, Architectes Associés, Fribourg; Bauart Architekten AG, Bern; Peter Böcklin, Genève; Brahier & Gobat SA, Delémont, et R. Sironi SA, Porrentruy; Jean-Gérard Giorla, Sierre; Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne; Plarel, bureau d'architecture et d'aménagement du territoire, Lausanne; Flora Ruchat-Roncati, Dölf Schnebli et Tobias Ammann, Zurich; Urs Tschumi, Genève; Thomas Urfer, Fribourg.

Jury: Président: Hans-Peter Jost, architecte, Office des constructions fédérales, Berne; Fonso Boschetti, architecte, Lausanne; Jean-Paul Darbellay, architecte, Martigny; Claude Frey, conseiller communal, directeur de l'Urbanisme de la ville de Neuchâtel, Neuchâtel; Silvia Gmür, architecte, Bâle; Carlo Malaguerra, directeur, Office fédéral de la statistique, Berne; Roger Portmann, architecte, chef de la Section ouest, Direction des bâtiments et immeubles DG PTT, Lausanne; Henri Robert-Charrue, architecte, Delémont; Jost Rogger, vice-directeur, Administration fédérale des finances, Berne; Denis Roy, architecte, Atelier 5, Berne; Jacques-A. Ruprecht, adjoint à la planification postale, Direction générale des PTT, Berne; Beat Schildknecht, architecte, chef de section, Direction générale des CFF, division bâtiments, Berne; Urs Schlegel, chef division du domaine du 1^{er} arrondissement CFF, Lausanne; Alain-G. Tschumi, professeur EPFL, architecte, La Neuveville; Théo Waldvogel, architecte de la ville de Neuchâtel, Neuchâtel; *suppléants:* André Buhler, conseiller communal, Neuchâtel; Eric Perrette, architecte, Office des constructions fédérales, directeur de l'arrondissement I, Lausanne; Erwin Schmidlin, architecte, Direction d'arrondissement I CFF, chef de section bâtiments, Lausanne.

Expert: Claude Monnier, inspecteur de gare CFF, Neuchâtel.

15 projets ont été remis dans les délais exigés. Cinq projets ont été exclus de la répartition des prix.

1^{er} rang, 1^{er} prix (50 000 fr.): Bauart Architekten, Berne

2^e rang, 2^e prix (30 000 fr.): Eric Repele, Neuchâtel

3^e rang, 1^{er} achat (20 000 fr.): Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, Sierre

4^e rang, 2^e achat (15 000 fr.): Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne

5^e rang, 3^e prix (20 000 fr.): Pierre Denis, Rochefort

6^e rang, 4^e prix (15 000 fr.): Thomas Urfer, Fribourg, et Eric Ryser, Saint-Blaise

7^e rang, 5^e prix (8000 fr.): Plarel, Jacques Dumas, Lausanne

8^e rang, 6^e prix (7000 fr.): Pierre Boecklin, Genève

9^e rang, 7^e prix (5000 fr.): Werner Harlacher, Neuchâtel

Le jury recommande à l'organisateur du concours de confier la poursuite des études en vue de l'exécution des travaux à l'auteur du projet classé au premier rang.

Buts du concours

L'agrandissement de la gare de Neuchâtel a nécessité, à la fin du siècle dernier, l'arasement de la colline du Crêt-Taconnet. Une vaste plate-forme a ainsi été artificiellement créée entre les hauts de l'avenue de la Gare et la rue du Crêt-Taconnet. Plusieurs projets ont été envisagés sur cet emplacement privilégié de la ville depuis une vingtaine d'années, beaucoup furent abandonnés. Seule la construction d'un parc à voitures de 150 places – dont les travaux ont commencé – a été décidée à l'ouest de la gare.

Ce projet fait suite à la décision du Conseil fédéral de décentraliser l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Le concours de projets comprend l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le bâtiment des Chemins de fer fédéraux (CFF). Le concours d'idées comprend le bâtiment d'exploitation postal et d'éventuelles surfaces à vendre ou à louer à des tiers.

L'organisateur souhaite, par le biais du présent concours, atteindre les buts suivants:

- trouver une solution globale de haute qualité urbanistique, architecturale et fonctionnelle pour un volume de construction très important en un site sensible de la ville de Neuchâtel
- mettre en valeur les terrains des CFF
- construire un nouveau centre administratif pour l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel, projet qui fait partie du concept de décentralisation partielle de l'administration fédérale
- remplacer des constructions anciennes, peu rationnelles et construire de nouveaux locaux pour les besoins actuels des CFF
- obtenir des idées conceptuelles d'ordre général pour un bâtiment d'exploitation des PTT, ainsi que pour d'éventuelles surfaces commerciales, administratives, d'ateliers

Nous remercions nos collègues de *Schweizer Ingenieur und Architekt* d'avoir mis à disposition les films de leur numéro 11/90.

Rédaction

ou de logements à louer ou à vendre à des tiers.

Fonctions

Concours de projets: le bâtiment de l'Office fédéral de la statistique devra offrir une grande souplesse dans l'utilisation des locaux, une exploitation fonctionnelle et rationnelle. Les entrepôts existants des CFF seront démolis. Des surfaces répondant aux mêmes besoins devront être construites dans le nouveau bâtiment des CFF.

Concours d'idées: les PTT auront besoin, à moyen terme, d'un bâtiment adapté aux exigences techniques de demain, à la croisée du trafic postal, ferroviaire et routier. Dans le but d'exploiter raisonnablement les terrains et d'apporter un enrichissement urbain et spatial au quartier, les concurrents ont été invités à proposer, en plus du programme du concours, des surfaces permettant le développement d'activités diverses.

Réflexions générales du jury

Le jury a décidé de formuler quelques principes de base qui puissent lui permettre d'orienter ses réflexions et son jugement.

1. L'espace longitudinal, très étiré, formé par l'implantation des voies CFF à travers le quartier représente une valeur urbanistique en soi et ne devrait en aucun cas être détruit par une couverture des voies trop importante en surface ou disproportionnée quant aux investissements. En revanche, une liaison piétonnière entre le nord et le sud des voies est la bienvenue.

2. Les futurs bâtiments sont érigés sur un plateau artificiel soutenu au sud-est par un mur de soutènement important et de hauteur croissante, dont l'importance urbanistique est évidente. Ce mur devrait être conservé dans la mesure du possible, car il a valeur de socle du plateau.

3. Le choix typologique pour le bâtiment de l'OFS est d'importance primordiale. Le jury est persuadé que ce choix doit tenir compte de la situation du bâtiment qui domine le bas de la ville et le lac et fait face aux Alpes et au soleil.

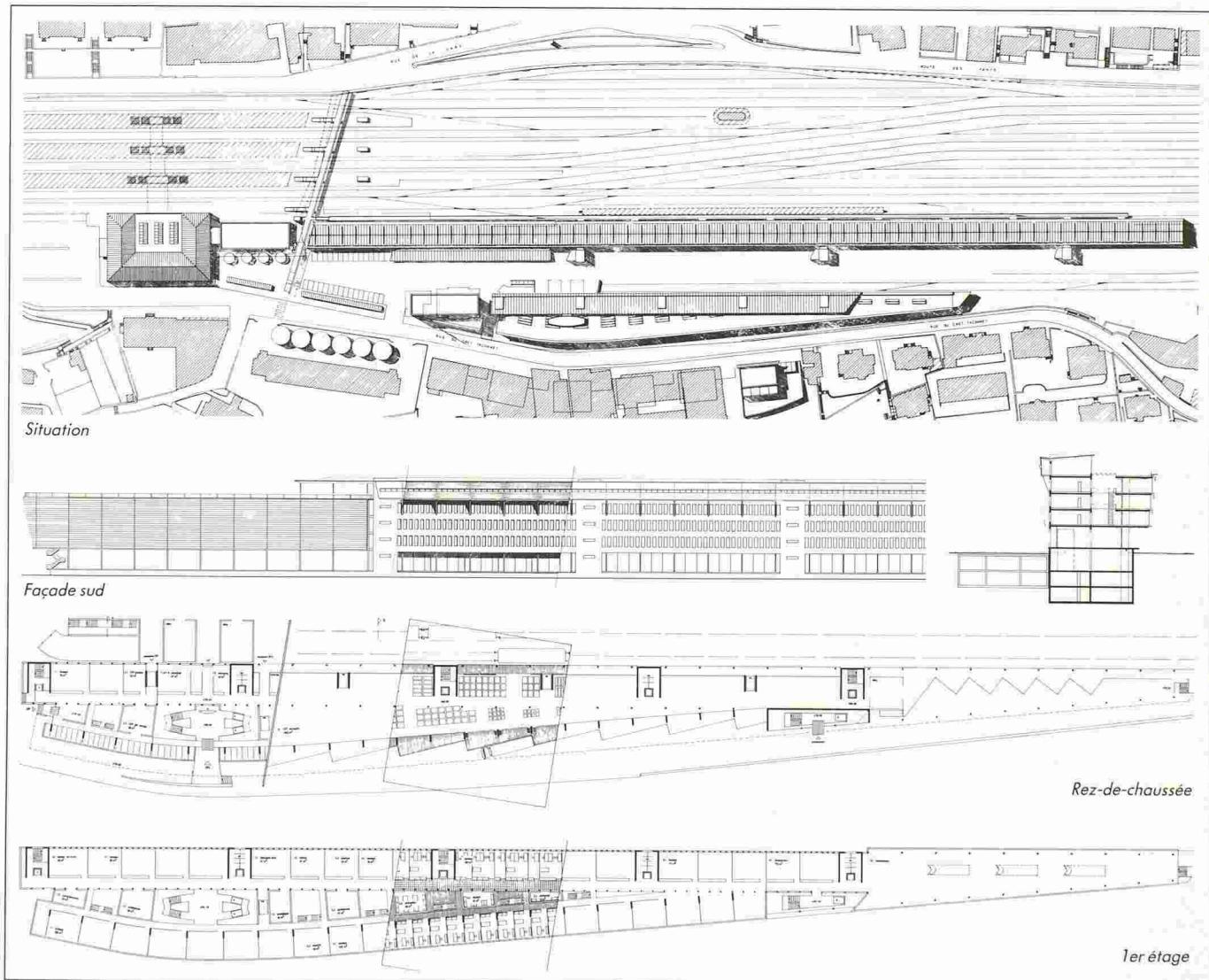
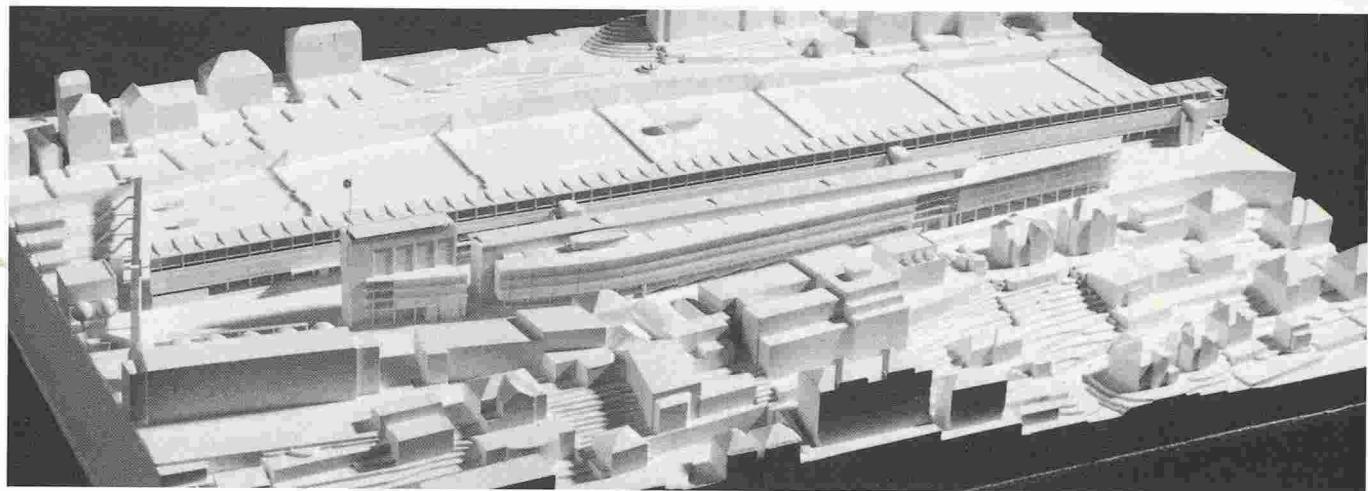
4. L'espace formé entre la gare CFF et le nouveau bâtiment de l'OFS est d'une grande importance pour la qualité urbanistique du projet.

Le jury formule pour la continuation de l'étude, les remarques suivantes:

1. Le jury a constaté que la cohabitation de l'Office fédéral de la statistique avec l'entrepôt CFF situé au rez-de-chaussée n'est pas heureuse. Il recommande à l'organisateur d'étudier le déplacement de l'entrepôt.

2. Dans l'étude ultérieure, le problème des nuisances résultant de la circulation ferroviaire et routière devra être étudié de manière approfondie.

3. Tous les bâtiments qui seront érigés au sud de la rue du Crêt-Taconnet devraient, dans toute la mesure du possible, rester d'une masse, d'une largeur et d'une hauteur modestes. Il devrait s'agir davantage d'objets isolés permettant régulièrement une vue interstitielle vers le sud et formant ipso facto un contraste avec le bâtiment allongé et continu de l'OFS.



1^{er} rang, 1^{er} prix (50 000 fr.) : Bauart Architekten, Berne

Extrait du rapport du jury

Ce projet s'inscrit avec précision dans la topographie du site. Par son attitude, il révèle et renforce l'ordre existant. L'occupation du terrain mis à disposition est rationnelle et économique. La forme urbaine proposée prend en compte les principaux éléments constitutifs du site, à savoir: la plate-forme artificielle et son socle sur la rue du Crêt-Taconnet; le dispositif ferroviaire, sa géométrie et sa logique; le bâti existant.

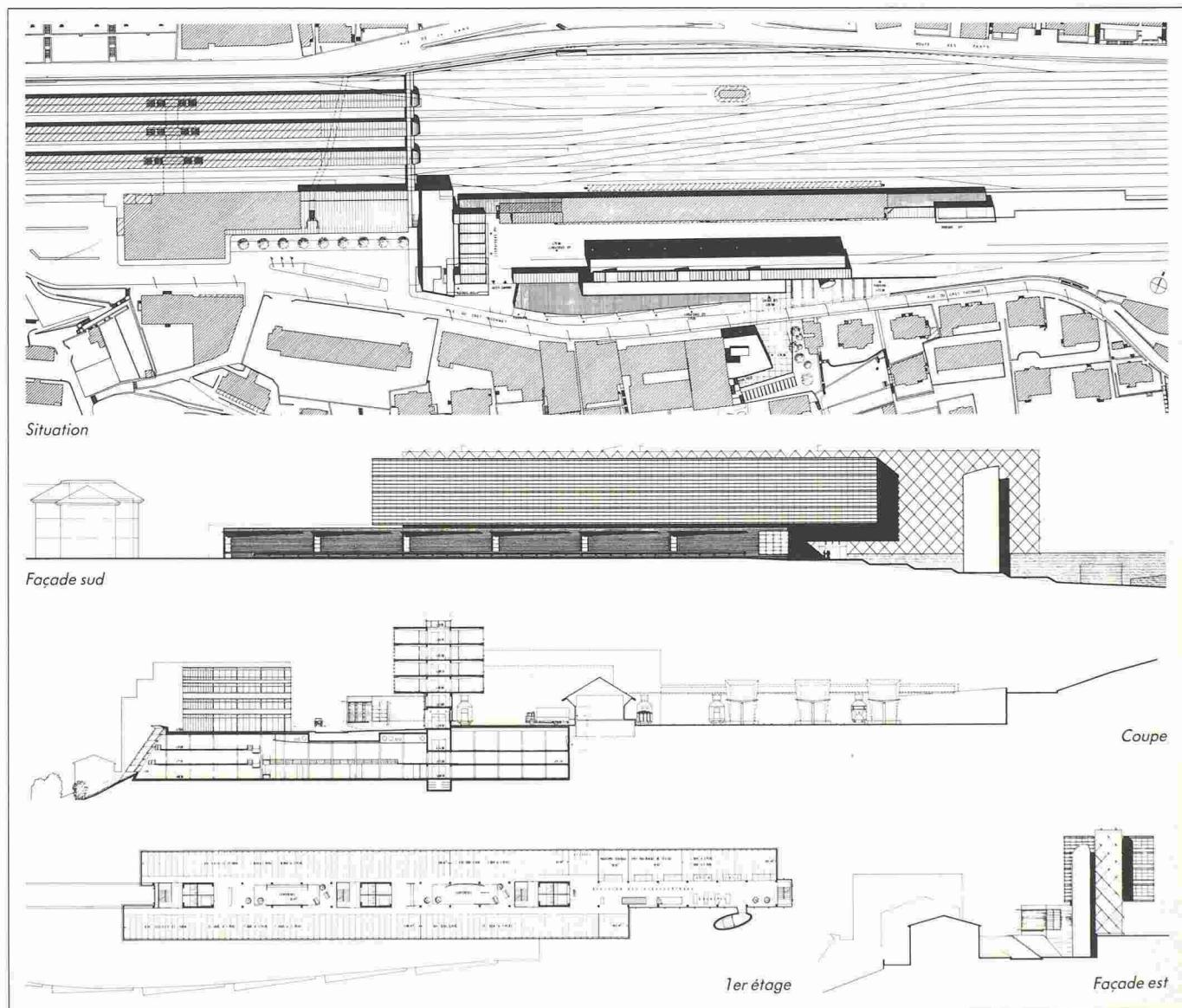
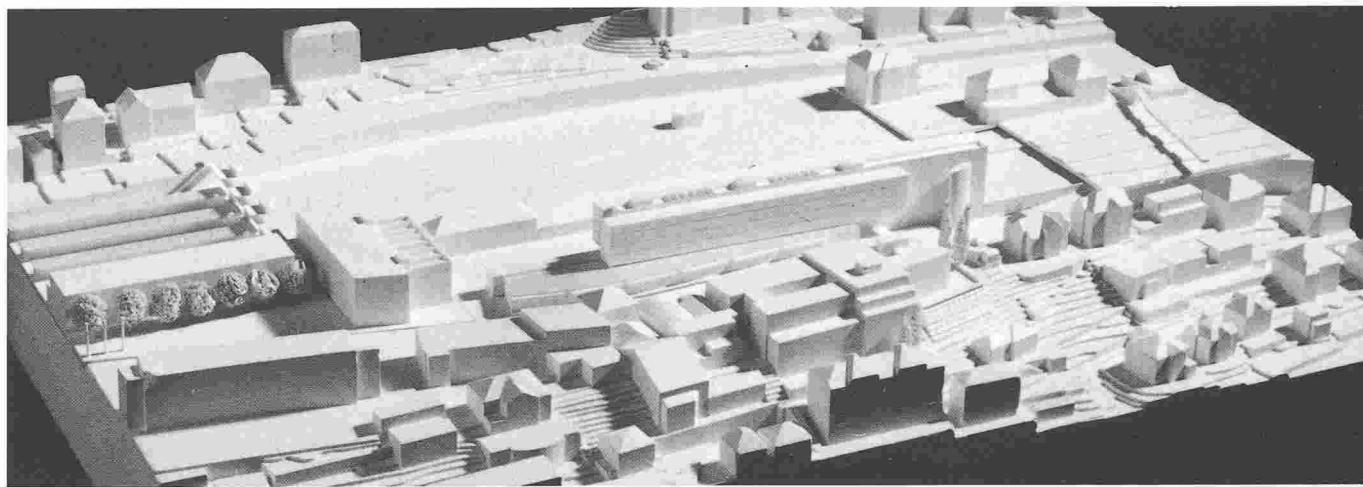
Concours d'idées: Deux bâtiments principaux sont proposés: le premier, un volume linéaire bordant

les rails remplace la halle aux marchandises et contient des surfaces pour l'exploitation postale ainsi que des bureaux et des ateliers pour des tiers; le deuxième volume se situe entre le quai de déchargement et la rue du Crêt-Taconnet en retrait du mur de soutènement, pour permettre la réception de marchandises des deux côtés du bâtiment, par rail et par camion. Le bâtiment de tête, par sa volumétrie, joue le rôle de pivot et de signe architectural.

Concours de projets: Les éléments complémentaires proposés renforcent le parti et requalifient les espaces extérieurs. L'organisation de ces espaces est convaincante. Le caractère de structure d'accueil des volumes projetés permet une souplesse d'utili-

sation et une adaptation à des fonctions différentes. Le bâtiment de l'OFS trouve sa forme dans la rencontre de deux géométries: celle de la rue du Crêt-Taconnet et celle de la gare CFF. Le caractère urbain du bâtiment est évident et les subtiles articulations de la coupe et des façades lui confèrent une grande élégance. La typologie du bâtiment permet une disposition logique et explicite des éléments principaux du programme.

La qualité du projet s'exprime par la synthèse des éléments constitutifs: interprétation d'un site urbain avec les moyens d'une architecture précise et subtile, typologie claire en correspondance avec le programme et l'organisation des espaces, économie de moyens, flexibilité d'usage.



2^e rang, 2^e prix (30 000 fr.): Eric Repele, Neuchâtel

Extrait du rapport du jury

Le concurrent propose un concept clair en plaçant le corps principal parallèlement aux voies CFF et la halle aux marchandises. Il prolonge la gare, les quais et les arrêts par une seule passerelle pour piétons soutenue par de lourds éléments verticaux. Il tente de créer l'équilibre de l'ensemble en plaçant l'exploitation postale comme volume d'articulation et de fermeture de la place de la Gare. Le terrain est

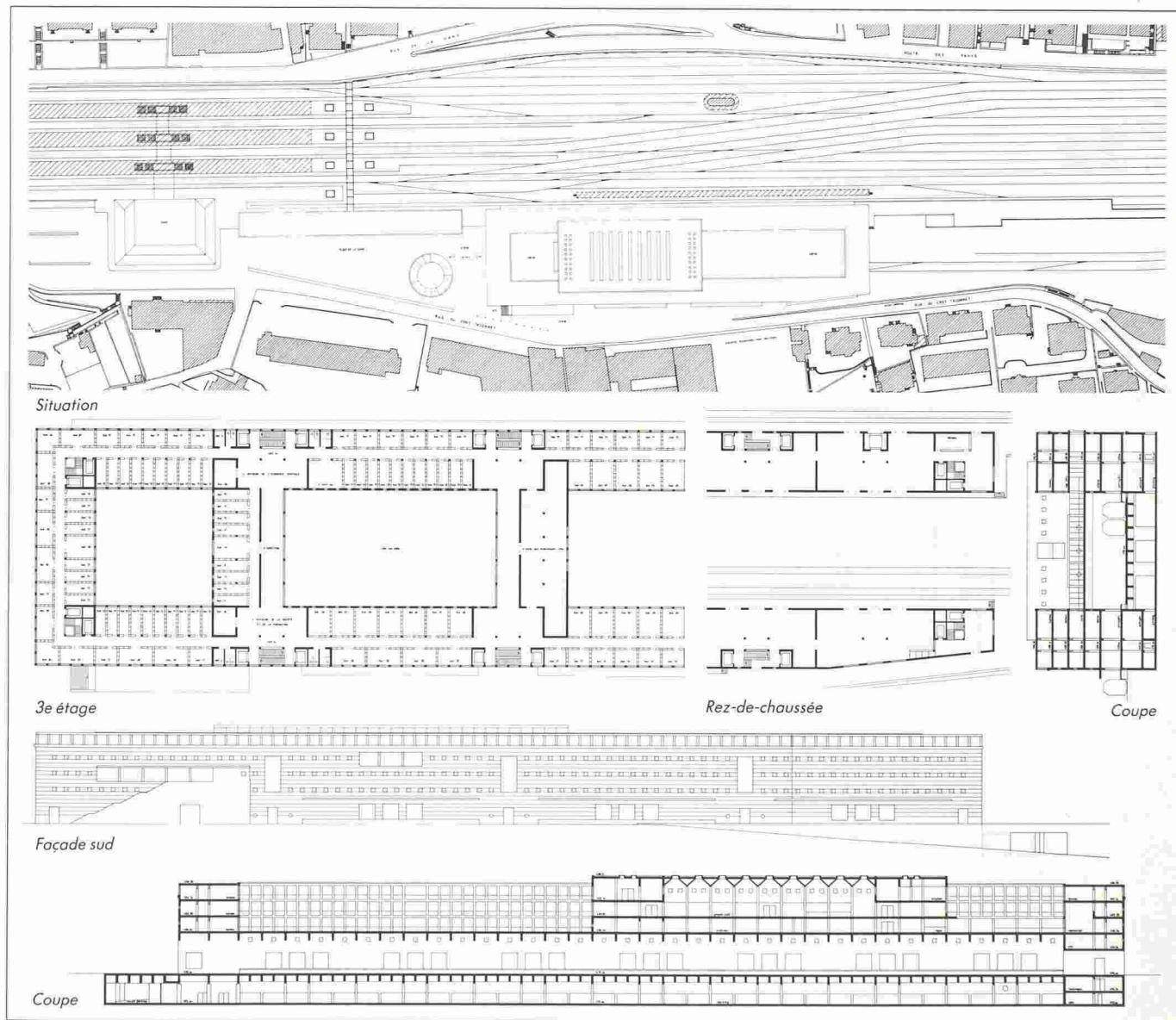
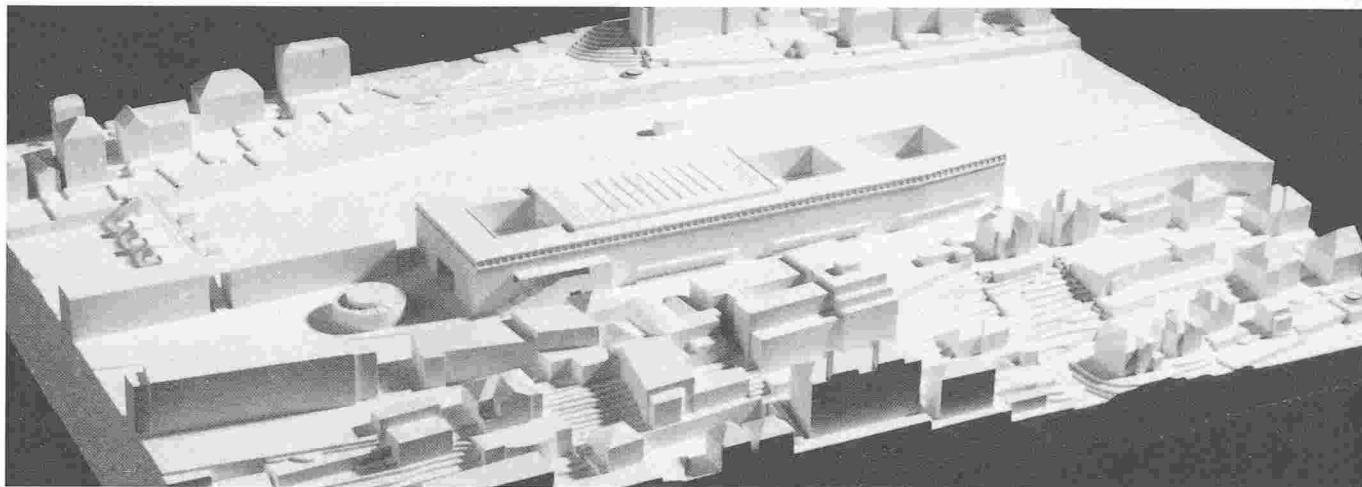
bien utilisé, le plateau a une certaine tenue, le rapport avec la structuration du site est équilibré.

Concours d'idées: L'équilibre des masses entre elles, anciennes et nouvelles, est excellent. L'expression volumétrique des bâtiments pour les PTT et les CFF n'a ni l'élégance ni la qualité du bâtiment principal.

Concours de projets: La proposition de la première étape est clairement démontré en maquette. Très autonome, son échelle ne concurrence en rien les bâtiments existants. L'expression dominante du bâtiment, ainsi que le jeu subtile des différents corps

sont heureux et harmonieux. Le tout donne une identification correcte du bâtiment. Les accès sont clairs. La proposition d'implanter la salle de recensement sous la rue du Crêt-Taconnet est intéressante. On accède à l'entrée de l'Office fédéral de la statistique par un hall d'accueil étriqué.

Les niveaux inférieurs sont caractérisés par des structures claires et simples avec une trame uniforme et des portées économiques. Les porte-à-faux des dalles des niveaux supérieurs sont excessifs et exigent d'importantes hauteurs de construction.



3^e rang, 1^{er} achat (20000 fr.): Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, Sierre

Extrait du rapport du jury

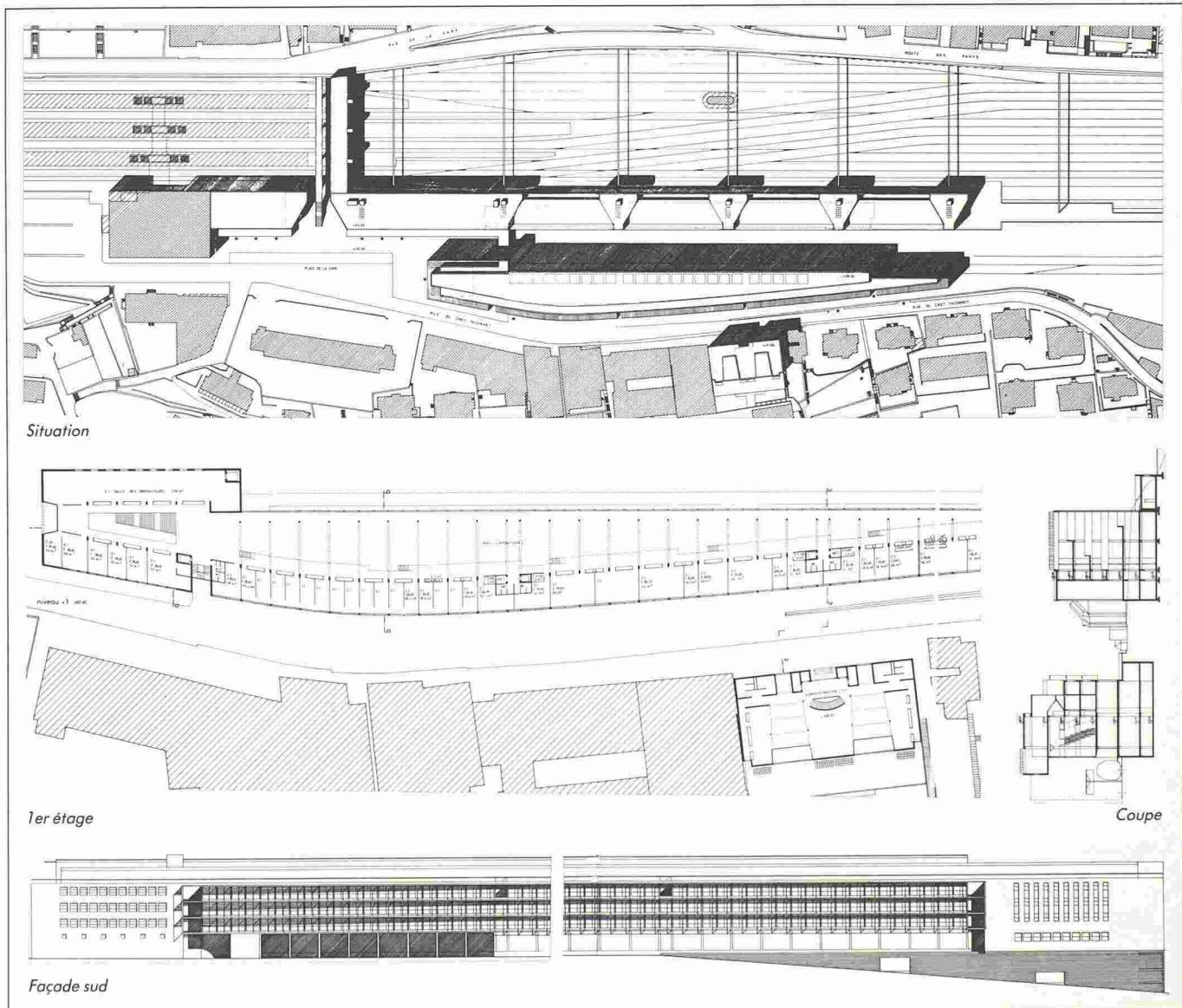
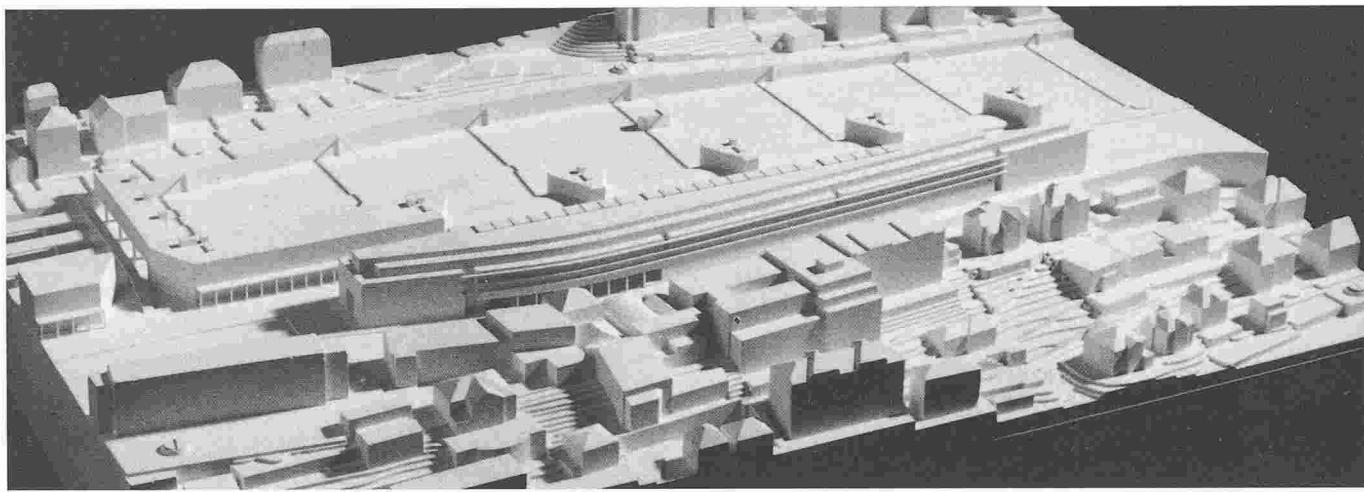
Ce projet est caractérisé: par une volumétrie longeant le réseau ferroviaire qui ne tient compte ni de l'échelle du quartier, ni de l'espace de la rue du Crêt-Taconnet. La volumétrie devient une autonomie formelle à l'intérieur de la ville; par une volonté absolue de créer un bâtiment administratif introverti, coupé du monde extérieur.

Concours d'idées: Le projet propose deux bâtiments qui empiètent la totalité de la plate-forme artificielle et qui créent avec la gare un espace public simple relié au quartier des Fahys par une passerelle bien située. Les accès routiers pour la poste et les CFF sont satisfaisants. Par contre, l'implantation des locaux de triage de la poste sous les voies de chemin de fer est inacceptable.

Concours de projets: Le bâtiment proposé est caractérisé: par une organisation intérieure ordonnée, stricte et symétrique, mais surtout suréquipée (23 ascenseurs, 10 cages d'escaliers); par un principe

pe constructif cohérent et conséquent avec le parti et l'organisation intérieure; par une suite d'espaces intérieurs intéressants aboutissant à la salle de recensement. Cette salle est d'une grande qualité spatiale.

Le défaut du projet, c'est son parti, à savoir son introversion totale. La configuration de la ville de Neuchâtel, le degré des nuisances du quartier et la fonction publique de l'OFS ne justifient en aucun cas l'emploi d'un parti quasi monastique. De plus, le projet implique la nécessité de démolir la halle des marchandises lors de la première étape.



4^e rang, 2^e achat (15 000 fr.) : Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne

Extrait du rapport du jury

Le traitement des divers éléments du projet reflète une sensibilité certaine dans la lecture et la compréhension du lieu.

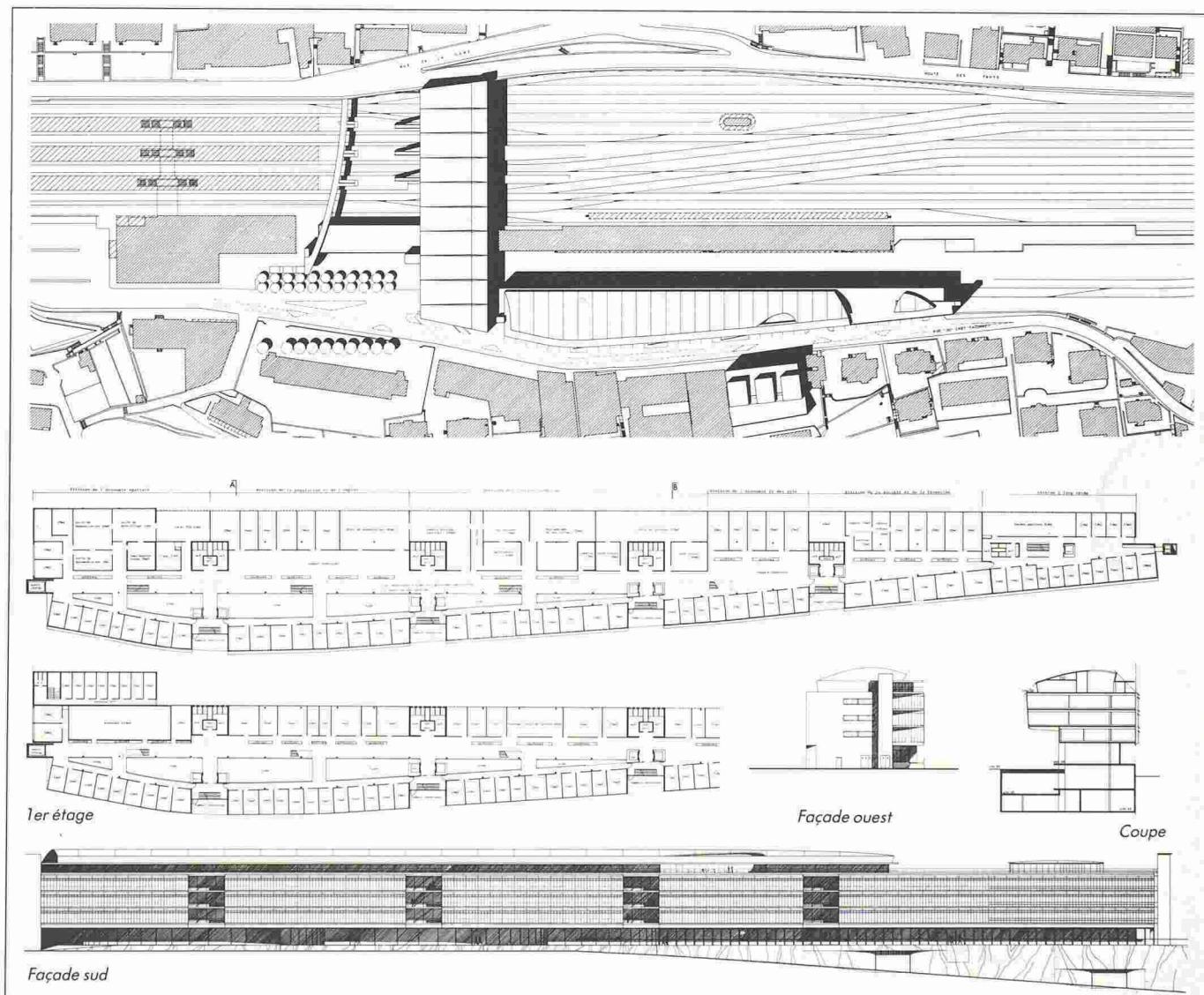
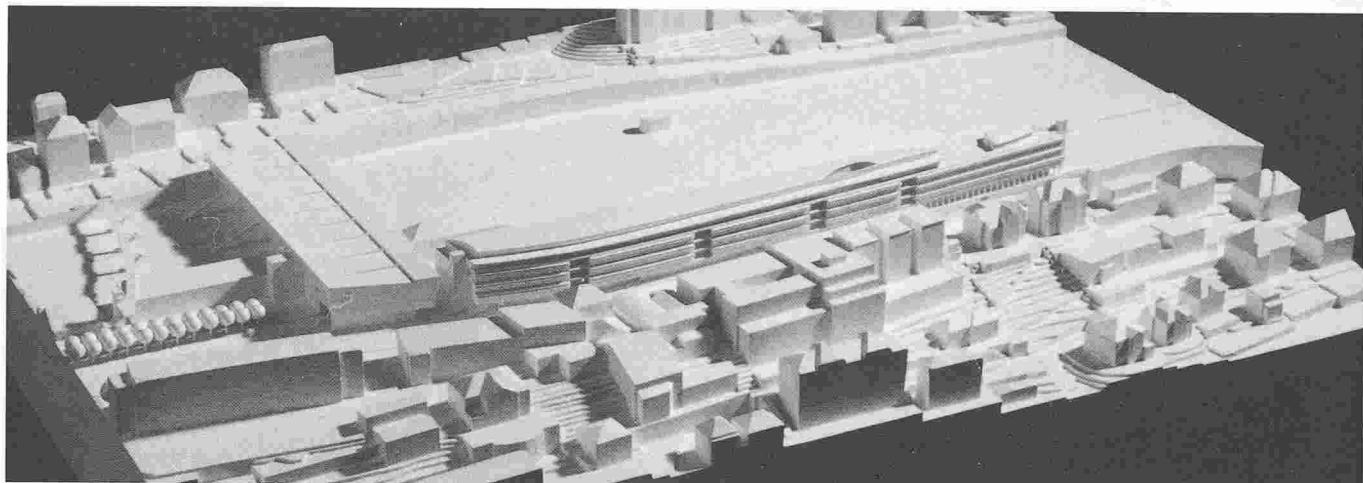
Concours d'idées: Le projet crée une série de volumes et d'espaces extérieurs simples, reconnaissant à la fois la plate-forme des voies, la bordure du plateau et son mur de soutènement exploité dans la déclivité pour les accès aux sous-sols, cela sans tou-

tefois porter atteinte au tissu existant: rue, place de la Gare et espaces de service à l'arrière. Le concurrent propose une organisation relativement claire des circulations, mais les accès aux espaces de service de la gare aux marchandises restent toutefois précaires.

Concours de projets: Cependant, malgré la clarté de la situation exprimée en volumes différenciés le projet présente notamment les faiblesses suivantes: démolition du bâtiment administratif des CFF en première étape et construction de nouveaux bureaux relativement éloignés; hall immense sur trois

niveaux, extrémités de bâtiment traitées de façon identique pour des fonctions diamétralement différentes; volume de construction uniforme avec portes généreuses mal adaptées aux fonctions en sous-sol et aux étages.

L'architecture reflète une réflexion réjouissante sur les volumes et les espaces. Une certaine dynamique émane de ce projet dont les idées-forces de bonne qualité sont demeurées à un stade non encore abouti. Sur le plan économique, le projet est avantageux en volume construit, mais se situe dans la moyenne des surfaces utiles.



5^e rang, 3^e prix (20 000 fr.) : Pierre Denis, Rochefort

Extrait du rapport du jury

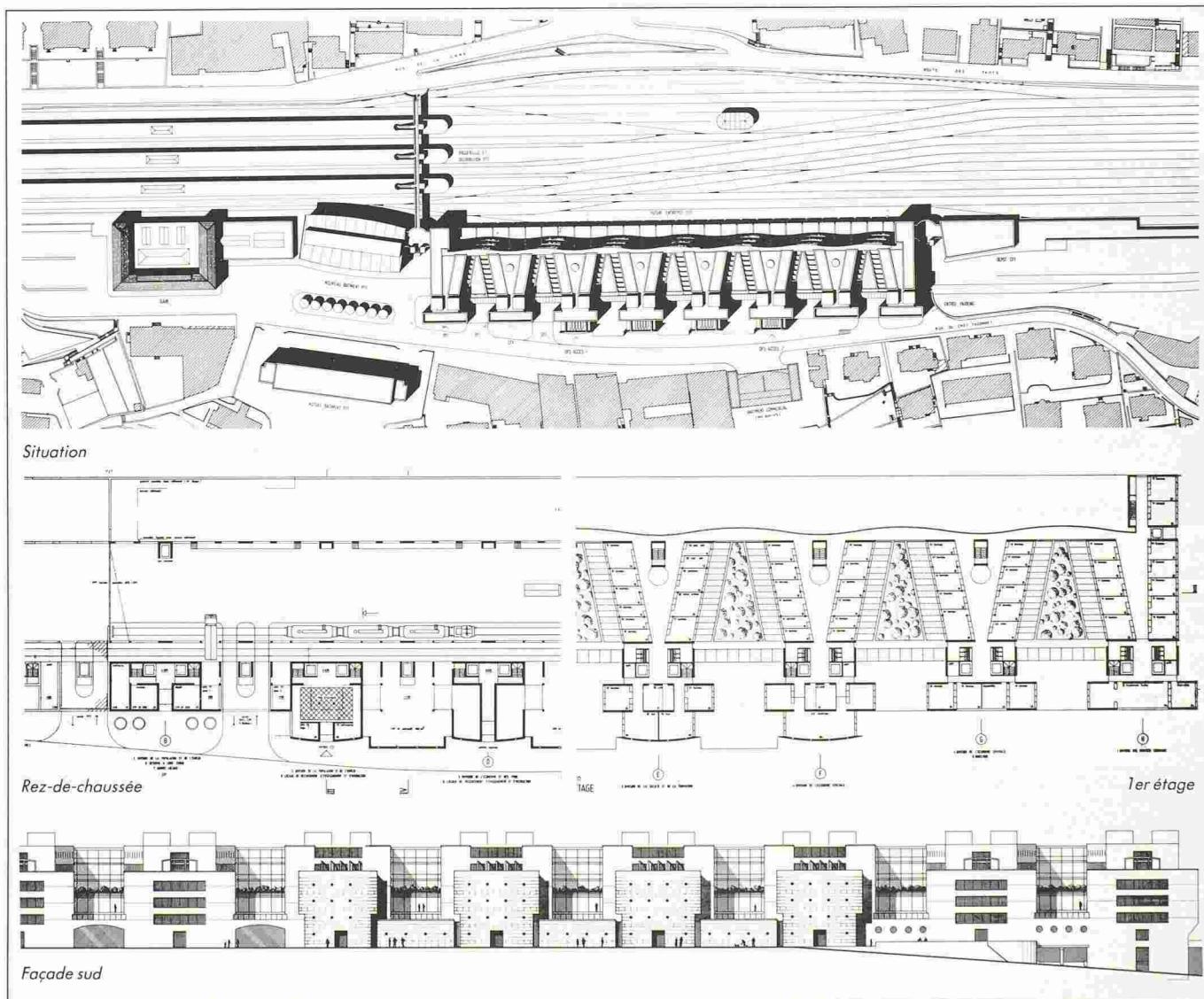
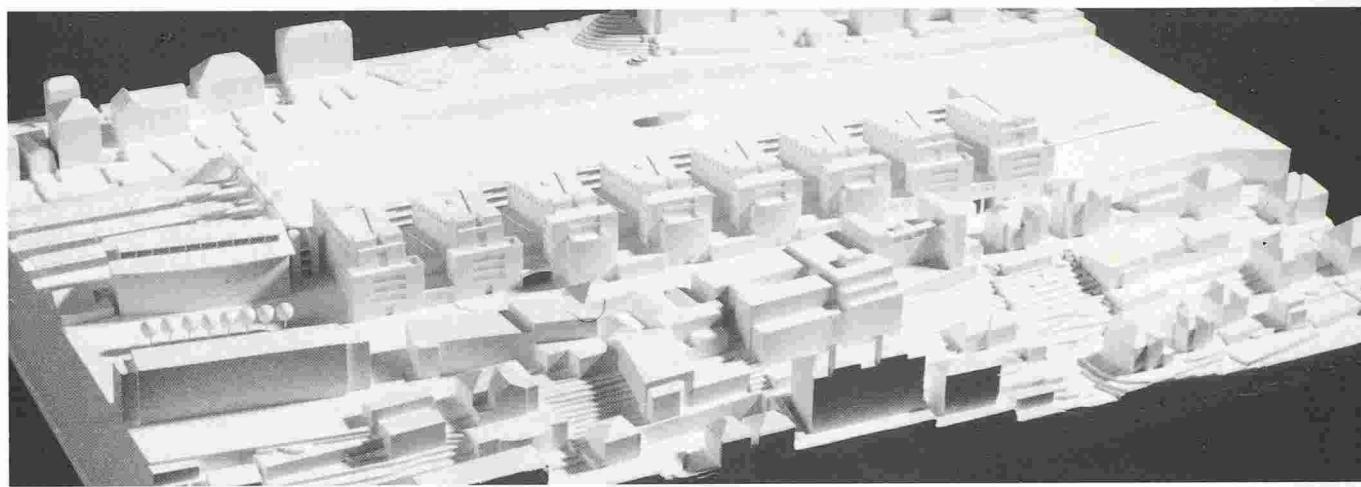
Concours d'idées: Le bâtiment de l'OFS, d'une échelle bien adaptée au site, est situé parallèlement entre la rue du Crêt-Taconnet et les voies CFF. Le bâtiment des PTT situé au-dessus des voies est intéressant de par son échelle et son fonctionnement.

Concours de projets: Au rez-de-chaussée du bâtiment, la proposition de mettre les entrepôts et leurs accès au nord, en réservant le sud au hall d'entrée

est intéressante dans son principe. Malheureusement, le hall d'entrée très étiré avec l'accès principal en bout de bâtiment et avec d'autres accès secondaires, pose un problème de gardiennage. L'accès des camions aux entrepôts ne peut se faire qu'en circulant sur les voies CFF. Le bâtiment épais avec des vides intérieurs sur quatre niveaux pourrait offrir des possibilités d'utilisation intéressantes, si un éclairage naturel zénithal était possible. Dans le cas particulier, les espaces conviviaux, ainsi que les salles de conférence ne peuvent bénéficier d'aucune lumière naturelle. La situation de la grande salle, en attique, offre à celle-ci une si-

tuation privilégiée au point de vue de l'éclairage et d'ouverture sur le paysage. Malheureusement, les principes proposés pour les accès depuis le hall d'entrée au rez-de-chaussée ne sont pas acceptables.

La trame constructive des étages est simple et uniforme, caractérisée par de grandes portées et des porte-à-faux assez onéreux qui sont partiellement peu adaptés à la répartition des locaux. Le volume construit, ainsi que le rapport entre surfaces brutes de plancher/surfaces utiles se situent dans les moyennes générales des projets.



6^e rang, 4^e prix (15 000 fr.) : Thomas Urfer, Fribourg, et Eric Ryser, Saint-Blaise

Extrait du rapport du jury

Ce projet se caractérise par la volonté de donner à la rue du Crêt-Taconnet le statut et l'image d'un espace de la ville. L'occupation du terrain disponible est très forte et la forme urbaine proposée restructure complètement le socle de la plate-forme artificielle.

Concours d'idées: Le parti général est clairement intelligible, cependant, on peut regretter que les éléments complémentaires projetés dans le grand

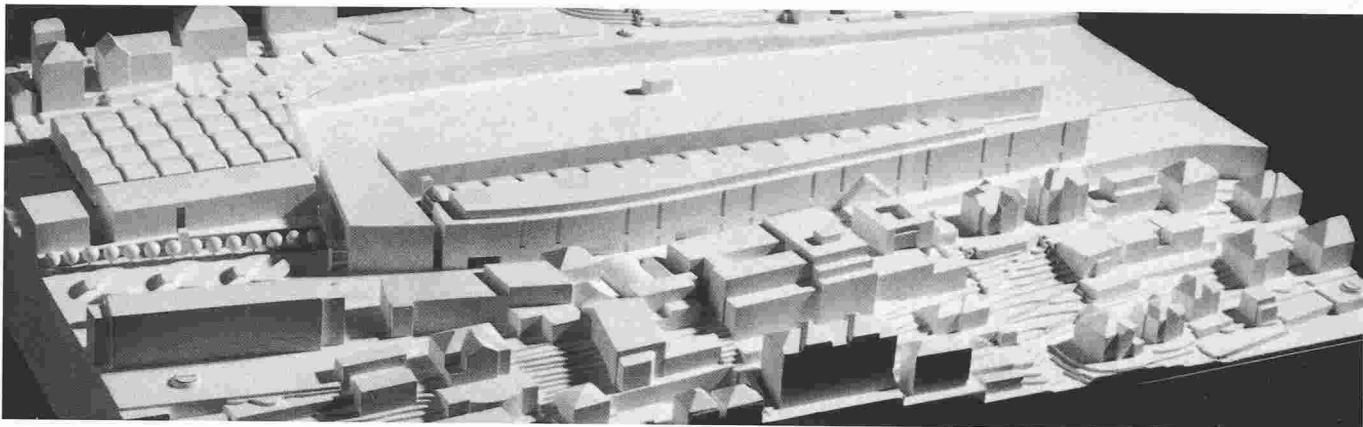
périmètre ne représentent pas un apport qualitatif à la construction du site.

Concours de projets: Une faiblesse de ce projet réside dans l'impossibilité de réaliser, en première étape, la totalité de l'édifice sur la rue du Crêt-Taconnet, sans démolir le bâtiment administratif CFF. L'image d'un bâtiment OFS inachevé et sans tête est inacceptable. De plus, le nombre des éléments répétitifs du projet semble plutôt déterminé par le périmètre du terrain que par une volonté architecturale d'ensemble.

La principale qualité du projet se trouve dans sa forme typologique, et en particulier, dans l'organisa-

sation des bureaux en unités distinctes orientées sur des courtes, qui assure une bonne orientation et une protection efficace contre les nuisances de la route et du chemin de fer. Toutefois, il y a un conflit entre la forme du peigne et la disposition des volumes en strates. La superposition de ces deux systèmes provoque leur annulation réciproque: circulations compliquées, organisation des espaces peu claire, flexibilité réduite. La trame de construction est uniforme, mais avec des portées généreuses, trop coûteuses en rapport avec l'utilisation prévue.

Le volume moyen se situe en dessus de la moyenne des projets.



7^e rang, 5^e prix (8000 fr.) : Plarel, Jacques Dumas, Lausanne

Le projet se distingue par son implantation claire et précise et une occupation du site très importante.

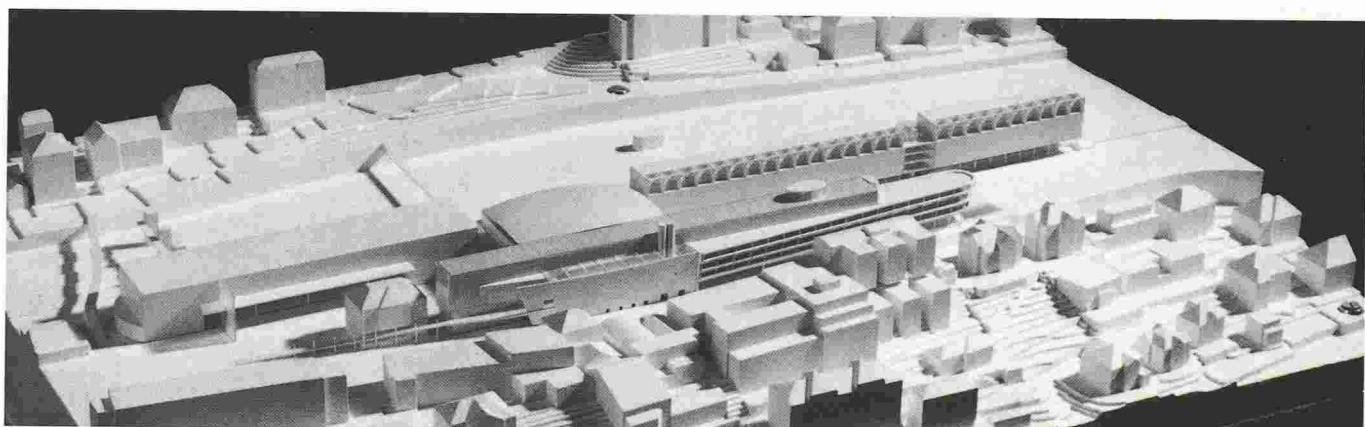
Concours d'idées: La grande salle située en pont au-dessus de l'aire de service est bien intégrée entre deux constructions linéaires. On peut regretter le manque de concordance architecturale des deux

bâtiments. La couverture en pont n'est pas à l'échelle du site. Par contre, l'organisation des bâtiments qui forment la place est simple et à l'échelle des bâtiments existants.

Concours de projets: La façade sud du bâtiment de l'OFS n'est pas cohérente, car elle ne reflète pas son contenu. Ce bâtiment, de par sa volumétrie, s'intègre de façon satisfaisante dans le site. Par contre,

il y a dichotomie entre la forme des plans et sa typologie. La distribution en enfilade des bureaux contredit la structure et induit une distribution de bureaux disparate trop conditionnée par la forme du bâtiment.

Le volume construit se situe au-dessous de la moyenne générale des projets et le rapport entre surfaces brutes de plancher/surfaces utiles est favorable.



8^e rang, 6^e prix (7000 fr.) : Pierre Boecklin, Genève

L'auteur présente un groupement de trois volumes autour d'une articulation représentée par la salle de recensement. Cette forme de liaison nuit à la clarté du projet.

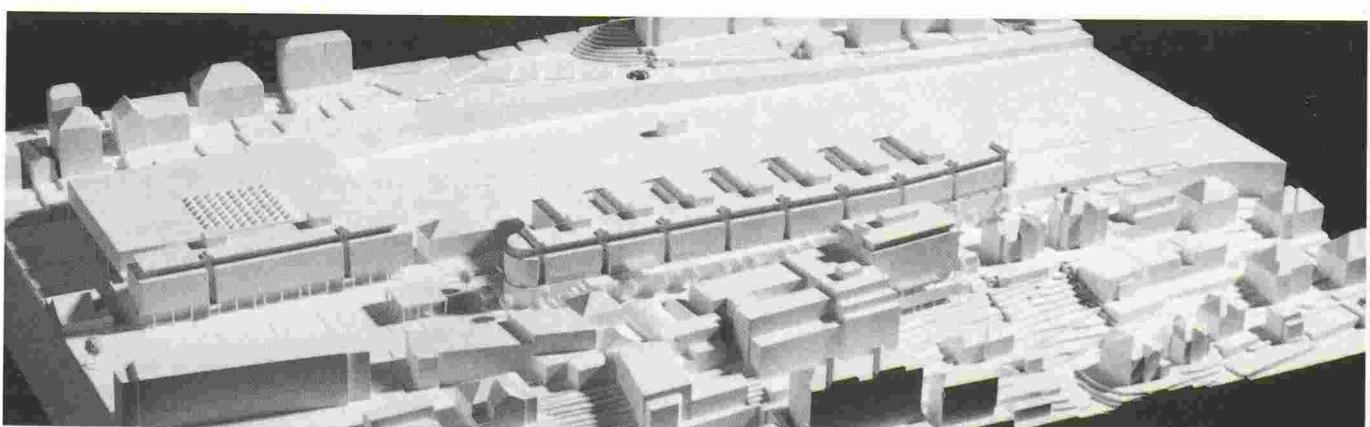
Concours d'idées: L'ensemble des volumes occupe rationnellement le plateau et le secteur de la gare.

La composition générale est disparate, non seulement pour le concours d'idées, mais aussi pour le concours de projets.

Concours de projets: Même si la configuration des volumes n'est pas fragmentée, leur échelle en rapport avec la ville reste raisonnable. La proposition pour le volume situé sur la parcelle au sud du Crêt-Taconnet est disparate et chaotique, sans dégagement

sur le lac depuis la rue. Les bâtiments réservés à l'OFS manquent de cohérence dans les volumes.

Le projet paraît économique en volume construit. Bien que, dans les étages, la conception de la trame constructive paraisse économique, on constate que les structures porteuses de la façade sud sont complexes et onéreuses.



9^e rang, 7^e prix (5000 fr.) : Werner Harlacher, Neuchâtel

Le projet est composé de trois corps distincts qui, tous, comportent une volumétrie importante, ainsi qu'une grande emprise au sol. Le bâtiment principal de l'OFS présente une typologie de peigne. Au sud de la rue du Crêt-Taconnet, l'auteur a prévu un deuxième bâtiment pour l'OFS, de volume trop im-

portant. Le bâtiment postal, lui, occupe une trop grande surface au-dessus des voies CFF.

Concours d'idées: Le traitement de la place entre la gare, le bâtiment postal et le bâtiment principal de l'OFS ne prévoit que des places de park et un pavillon peu attrayant. Cette proposition présente peu d'attrait. La halle aux marchandises actuelle est maintenue en bordure immédiate du nouveau bâtiment, ce qui est regrettable et problématique.

Concours de projets: Les entrepôts CFF sont traités architecturalement comme un socle important, sur lequel s'élève le bâtiment de l'OFS. Ce socle empêche sur l'alignement. La cour aux marchandises est entièrement couverte par la salle de recensement,

Le langage architectural choisi ainsi que l'expression formelle sont incohérents, peu appropriés à la fonction et étranges au lieu.